



**BREVET PROFESSIONNEL
MÉTIER DE LA PISCINE**

TECHNICIEN D'ÉQUIPEMENTS DE PISCINES ET DE SPAS



FORMATION RÉMUNÉRÉE SUR 1 OU 2 ANS

APPRENTISSAGE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

RECONVERSION PROFESSIONNELLE



MFU RENNES-SAINT GRÉGOIRE

12 Les Rabinardières

35760 SAINT GRÉGOIRE

Tél: 02 23 25 01 66

mfr.urbaine.st-gregoire@mfr.asso.fr

www.mfu-rennes-stgregoire.fr



Le technicien de la piscine et spas est un spécialiste polyvalent de la construction, de la rénovation et de l'entretien de piscines.

Objectifs de la formation

La formation permet de se préparer au diplôme du BP Métiers de la piscine et de développer :

des compétences professionnelles :

- études et devis
- dessin de construction
- implantation et mise en oeuvre des bassins
- traitement de l'eau
- étanchéité, installations hydrauliques et filtrations
- chauffage, électricité et pose d'équipements annexes
- mise en service et conseils aux clients
- intervention en service après-vente
- maintenance et entretien

des compétences générales :

- expression et connaissance du monde mathématiques et sciences
- législation du travail
- prévention
- informatique et gestion
- anglais

Pré-requis

être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 (CAP / BEP).

Accessibilité

locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. La formation nécessite d'être mobile. La MFU met en place des accompagnements spécifiques.

Tarif

nous consulter

Modalités et délais d'accès

possibilité d'entrée en formation tout au long de l'année, après validation des pré-requis et tests ou entretien de positionnement

Méthodes mobilisées

présentiel au CFA, alternance entre théorie, exercices pratiques et mises en situation...

Modalités d'évaluation

évaluation des acquis et des compétences tout au long de l'année. Examen sous forme de CCF et d'épreuves terminales. La MFU est habilitée à faire passer les CCF (Contrôle en cours de formation)



Débouchés

- Technicien polyvalent ou spécialisé
- Conducteur de travaux
- Conseiller technique
- Technico-commercial
- Chef d'entreprise.



Durée de la formation

Sur 2 ans : 455 heures par an au CFA, soit 13 semaines de septembre à mars

Sur 1 an : possibilité d'un parcours aménagé et allègement de formation après entretien de positionnement



Erasmus

Les + de la formation

- un stage de 2 semaines dans un pays européen
- des visites et intervenants professionnels à chaque session
- validation des habilitations électriques BS / BR et du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
- un plateau technique dédié aux métiers de la piscine

